



Comité Départemental de l'Education nationale Vendredi 24 mars 2023

Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN des Bouches-du-Rhône,

Dès l'annonce du 49-3 par le gouvernement, la colère s'est répandue comme une traînée de poudre. Le soir même, l'intersyndicale interprofessionnelle a appelé à continuer la mobilisation pour obtenir le retrait de la réforme des retraites de Macron. Partout, dans les écoles, les collèges, les lycées, c'est la colère et l'indignation qui s'expriment massivement contre ce passage en force et la répression qui s'en est suivie dans les manifestations spontanées rassemblant des milliers de jeunes et de salariés.

Pour Force Ouvrière, rien ne justifie cette réforme : ni le recul de l'âge légal à 64 ans, ni l'accélération du passage à 43 annuités pour avoir droit à une retraite à taux plein, ni la remise en cause de l'existence des régimes spéciaux ! Cette réforme est profondément illégitime : illégitimité sociale, illégitimité populaire et désormais illégitimité démocratique ! 49-3 ou pas, cette réforme on n'en veut pas !

Le mouvement social a fait la démonstration, par les armes de la mobilisation et de la grève, ce jeudi 23 mars, comme à 8 reprises auparavant depuis le 19 janvier, que cette réforme brutale et injuste pour l'ensemble des travailleurs doit être retirée.

Alors que le président Macron tente d'éteindre le feu en déclarant que « *la foule n'a pas de légitimité face au peuple qui s'exprime à travers ses élus* », les sondages continuent de traduire cette opposition forte de l'opinion, notamment chez les salariés actifs. Il n'y a pas d'autre solution pour ce gouvernement et M. Macron de retirer ce texte ou de ne pas le promulguer.

C'est pourquoi nous appelons nos collègues à s'organiser et à se mobiliser, y compris par la grève jusqu'à obtenir la satisfaction de leurs revendications. Comme nous l'avons encore démontré hier, nous ne lâcherons rien, jusqu'au retrait !

Et pendant que M. Macron et sa ministre Mme Borne veulent nous faire travailler 2 ans de plus durant notre carrière, le Ministre de l'Education Nationale propose aux enseignants, à travers son « Pacte », de travailler 2 heures de plus par semaine comme seule réponse à l'effondrement de leur pouvoir d'achat ! Les annonces concernant les nouvelles missions des professeurs des écoles en collège et la suppression de la technologie en 6e sont inacceptables et rejetées par la très grande majorité des enseignants, en primaire comme en collège.

La FNEC FP-FO exige le respect des statuts particuliers et le maintien de l'enseignement de la technologie en 6e.

La FNEC FP-FO refuse ce « Pacte » et la territorialisation de l'École accélérée par le piège des concertations CNR, généralisation de l'expérimentation marseillaise, des « fonds d'innovation pédagogique », qui pourraient également être assortis d'une rémunération à la tête du client en fonction de leur investissement.

Quant à la revalorisation dite « socle », elle est uniquement indemnitaire et ne permettra même pas à une majorité de personnels de compenser l'inflation de cette année. Et rien ou presque pour les AESH...

Nous approuvons pleinement la décision de l'ensemble des organisations syndicales de quitter les concertations concernant le « pacte enseignants ».

Nous refusons une « fausse augmentation » des salaires, conditionnée à de nouvelles missions et nous exigeons une vraie revalorisation indiciaire pour tous de 25%, sans contrepartie, afin de compenser la perte de pouvoir d'achat enregistrée depuis 20 ans.

C'est dans ce contexte chaotique que se prépare la rentrée 2023 qui, telle qu'elle se présente, sera encore plus difficile qu'en 2022, notamment avec la suppression de plus de 2.000 postes d'enseignants, dont 1167 dans le 1er degré.

Les raisons pour lesquelles le gouvernement supprime ces milliers de postes sont les mêmes que celles qui motivent la contre-réforme des retraites. Il faut en effet financer la loi de programmation militaire de plus de 415 milliards sur cinq ans, en hausse de 38% par rapport à la précédente, tout en remboursant les intérêts d'une dette qui n'est pas celle des travailleurs. Cette augmentation du budget militaire est à mettre en relation avec la mise en place du Service National Universel qui remet en cause l'instruction et cherche à militariser et embrigader la jeunesse. La FNEC FP-FO exige l'abandon du SNU.

En conséquence des décisions ministérielles, notre département se voit donc accorder une dotation de 0 poste pour le 1er degré, alors que des centaines de postes manquent pour assurer les remplacements, réduire les effectifs par classe, reconstituer et développer les RASED, scolariser correctement les élèves non francophones...

Dans le premier degré, les écoles ont besoin de postes pour garantir des conditions de travail des personnels et d'apprentissage pour les élèves décentes. Nous refusons de voir encore se dégrader la situation, alors que les conséquences du confinement et de l'enseignement à distance se font encore sentir !

Or c'est pourtant ce qui se prépare pour la prochaine rentrée :

- La création de 17 postes de brigades départementales est insuffisante, compte tenu du nombre d'enseignants non remplacés et l'embauche de contractuels cette année,
- L'abaissement du repère d'ouverture en maternelle sur celui de l'élémentaire n'est pas appliquée uniformément sur l'ensemble des écoles du département,
- De même pour le plafonnement souhaité à 24 en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire,
- La création de postes ULIS et UPE2A reste très insuffisante compte tenu de la situation dans notre département : arrivée massive d'élèves ENAF et augmentation des élèves notifiés MDPH qui nécessitent une scolarisation en établissements spécialisés...
- Des RASED qui sont toujours exsangues (aucune création de poste E et psyEN, 1 seul poste supplémentaire de référent...)

La FNEC FP FO dénonce le choix du DASEN de récupérer 11 ETP pour créer des postes d'encadrement « hors la classe », autant de postes qui auraient permis d'abonder, même insuffisamment, notamment la brigade remplacement, les postes ULIS ou UPE2A, dans l'intérêt primordial des élèves et des personnels. Les collègues ne peuvent que le ressentir comme une provocation supplémentaire alors que la souffrance au travail devient de plus en plus grande !

Nous demandons que ces 11 postes fassent l'objet d'une dotation supplémentaire ministérielle et que, dans cette attente, ils soient restitués aux postes nécessaires pour les ouvertures de classes que nos collègues jugent nécessaire, et cela dans l'intérêt des élèves.

Nous demandons que M. le DASEN mettent en œuvre le vœu adopté à l'unanimité au CSASD du 16 mars pour la création de 15 postes d'UPE2A 1^{er} degré pour la rentrée 2023, sur une dotation ministérielle supplémentaire et spécifique.

Nous dénonçons la fermeture de l'école spécialisée Esperanza à Marseille et nous revendiquons la création de toutes les structures spécialisées, avec des personnels qualifiés, à hauteur des besoins de notre département. Nous continuons à nous opposer à toute inclusion systématique et forcée.

Nous contestons les nombreuses fusions d'école, à l'initiative des municipalités et les regroupements de direction, à l'initiative des IEN et encouragés par la DSDEN qui assume la volonté d'attribuer à des directeurs des nouvelles fonctions, conformément aux nouvelles dispositions de la loi Rilhac, dont nous continuons à demander l'abrogation.

Cette dotation nulle en postes a également pour conséquence des refus massifs de demandes de temps partiels et de disponibilités sur autorisation, tout comme le faible taux de satisfaction aux mutations interdépartementales. Nous refusons que les enseignants soient toujours et encore les victimes de ces choix budgétaires !

Nous revendiquons donc la création de postes en nombre suffisant pour assurer les ouvertures nécessaires et empêcher les 158 fermetures proposées en primaire.

Concernant le projet de dotation pour les collèges, déjà cette année le taux d'encadrement est trop faible. Nombre d'établissements ne peuvent assurer suffisamment de doublages et les classes sont bien souvent trop chargées jusqu'à 30 élèves. Pour 2023, si on regarde le tableau excel fourni, le rapport H/E départemental passe de 1,2104 à 1,2054, soit une baisse de 0,41%. Cette diminution apparemment faible rapportée à la DGH de 2023 de 97.651,8 heures conduit à environ 400 heures. Si on retranche les 7 divisions de réserve et que nos calculs sont exacts, il manque donc au final une dizaine de postes de certifiés pour maintenir le taux d'encadrement.

C'est la raison pour laquelle un grand nombre de DGH ont été rejetés par les CA, ce qui signifie bien que sur le terrain les parents et les enseignants constatent une baisse de leurs moyens malgré une croissance démographique dans le secondaire.

Evidemment, Force Ouvrière se félicite de la conversion d'heures supplémentaires en heures postes ainsi que de l'augmentation départementale du nombre d'emplois. Mais nous vous demandons que ces ETP soient des postes statutaires et, quoi qu'il en soit, une baisse relative reste une baisse, tout comme une augmentation de la valeur du point d'indice de 3% avec une inflation de 6% conduisent à une baisse de salaire !

Concernant le projet de répartition des postes pour les collèges, celle-ci se place dans un cadre contraint que nous dénonçons. Enfin, les ministres passent mais les méthodes restent. À nouveau, nous apprenons tous par la presse le projet de suppression de la technologie en classe de 6ème. À nouveau, l'administration est forcée d'anticiper une réforme qui n'a pas encore de cadre réglementaire. Pour Force Ouvrière, cette réforme est inacceptable !

Nous condamnons ces suppressions massives de postes en Technologie. Nous constatons que le premier résultat de cette mesure est un retrait massif d'emplois, notamment de personnels non titulaires dont nous refusons le licenciement.

Par ailleurs, lors du CSA du 11 janvier, les documents fournis par les services académiques indiquaient 25 ETP supplémentaires pour notre département. Ils se réduisent désormais à 11 suite à un réajustement lors du dernier CSAD postes ! Cela est totalement inacceptable. FO exige que les postes présentés au CSM et au CSA soient restitués au département, conformément aux décisions arrêtées après consultation de ces instances. De plus, FO condamne l'explosion des BMP sur des volumes horaires correspondants à des

postes pleins. Un BMP n'est qu'un moyen provisoire octroyé à un établissement et ne doit servir qu'à ajuster les services. Or, puisque les besoins existent bel et bien, il faut ouvrir des chaires d'enseignement ! Le retrait de la réforme ECG en classe préparatoire prouve que le ministère est en mesure d'écouter les collègues mobilisés. Cela nous encourage à obtenir le retrait de toutes ces contre-réformes ainsi que l'augmentation significative de nos salaires et de nos moyens !

Pour toutes ces raisons, la FNEC FP FO votera CONTRE le projet de carte scolaire du DASEN pour le 1^{er} et le 2nd degré, inscrits dans cette logique comptable d'enveloppe fermée qui dégrade encore plus les conditions de travail des enseignants.

Nous accompagnerons toutes les équipes qui revendiquent légitimement les postes nécessaires pour fonctionner. Nous continuerons à les accompagner même après ce CDEN !

Dans l'immédiat, nous vous demandons, Monsieur le Préfet et M. le DASEN, de bien vouloir répondre favorablement aux demandes d'audiences des équipes enseignantes et des parents d'élèves qui vous ont sollicités et qui sont présents aujourd'hui devant la Préfecture, à l'occasion de ce CDEN.

Nous vous remercions de votre écoute et des réponses que vous pourrez nous apporter.